

ment compte de la situation, qu'il nous faudrait 120 ans avant de pouvoir payer les projets de rénovation qu'on envisage. Il a ajouté qu'il sympathisait énormément avec les villes qui croyaient que les fonds voulus seraient disponibles. C'est là le point essentiel, monsieur l'Orateur. C'est le gouvernement actuel qui est à blâmer, non pas les villes et leurs projets de rénovation urbaine.

Le ministre a prévu des affectations de 25 millions de dollars par année entre 1970 et 1974. C'est illogique, monsieur l'Orateur, quand on songe à tout l'argent qui s'est dépensé: 125 millions pour l'Expo; le coût du Centre des arts qui est passé de 9 à 46 millions, et Radio-Canada, contestable en maints domaines, qui coûte quelque 200 millions. Le ministre de la Défense nationale (M. Cadieux) approuvait récemment la construction d'un immeuble ministériel de 28 millions. Si nous parlons d'argent, monsieur l'Orateur, comment peut-on justifier la déclaration du ministre?

La ville d'Hamilton—mais ceci s'applique à toutes les villes—recherche, inspiration et directives dans ce domaine. Elles seront grandement désappointées et consternées. Le ministre a parlé d'argent dans sa déclaration. Nous ne connaissons pas encore les sommes attribuées à chaque ville. Je sais que la ville d'Hamilton devait recevoir une allocation fédérale de 5 millions, et qu'elle n'a touché qu'environ 2 millions. Le ministre va-t-il donner à Hamilton 2½ millions de plus en vertu de ce programme?

Je suis content que le ministre ait parlé des logements sociaux. Parlant au nom de l'Ontario, et je suis certain que ces paroles s'appliquent aussi bien aux autres provinces, l'honorable Stanley J. Randall a dit:

Jusqu'ici, le gouvernement fédéral n'a pas encore établi ses principes directeurs à propos des logements sociaux, et cela a des répercussions dans les grands centres, comme l'agglomération de Toronto, où la planification de nouveaux programmes se trouve freinée du fait de l'incertitude qui existe quant aux dimensions et aux modèles.

Selon le Conseil canadien du bien-être social, nous aurions besoin de 30,000 logements sociaux par an. Du million de logements que le gouvernement se propose de construire, je me demande combien seront des logements sociaux. Je n'ai pas les chiffres pour 1969 mais en 1968 on n'a construit que 13,527 logements de cette catégorie.

Pour terminer, cela me gêne, je tiens à le dire, que le ministre n'ait pas présenté de principes directeurs sur les logements sociaux. A dire vrai, il n'a présenté de principes directeurs sur aucune question.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Le ministre a parlé de directives générales qu'il voulait nous donner pour la rénovation urbaine et les logements publics. En fin de compte, il ne nous en a donné aucune. Tout ce qu'il fait c'est de nous raconter toujours les mêmes sornettes depuis quelque temps. Le ministre peut-il nous indiquer la ligne de conduite qui sera adoptée pour le réaménagement urbain étant donné que le gouvernement étudie les problèmes que rencontrent les villes sur le plan constitutionnel? Je crois comprendre que les ministres ne s'entendent pas très bien quant au rôle que le gouvernement fédéral doit jouer. Nous devrions peut-être attendre que le gouvernement décide quelle contribution il doit apporter dans la solution des problèmes urbains avant qu'il en arrive à une décision finale à l'égard de la rénovation urbaine.

• (2.30 p.m.)

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, maintenant que j'ai entendu la déclaration du ministre d'État (M. Andras), je ne m'étonne plus que l'ancien ministre responsable de l'habitation, le député de Trinity (M. Hellyer), ait démissionné. J'aimerais dire, au début de mon exposé, que le ministre chargé à l'heure actuelle de l'habitation est un homme très compétent, sincère et attentif à son travail. Aux Affaires indiennes, il possédait des mêmes qualités, mais il n'eut pas tôt exigé des mesures propres à améliorer le sort des Indiens qu'on s'empressa de le muter, car ses idées différaient de la politique officielle.

Il se retrouve exactement dans la même situation en ce qui concerne l'habitation. Ses idées ne concordent pas avec celles du gouvernement ni, surtout, avec celles du premier ministre pour qui le gouvernement fédéral n'a pas à intervenir directement dans le domaine de l'habitation. C'est pourquoi le ministre devait se contenter de faire des déclarations du genre: «Il faut mieux définir, au préalable, la politique canadienne à long terme en matière de rénovation urbaine», et de nous dire que la complexité du problème l'impressionnait fortement. Monsieur l'Orateur, on peut reprocher incontestablement au gouvernement actuel sa négligence à élaborer des politiques de rénovation urbaine à cause de son manque d'initiative et de direction.

De 1946 à 1969, les députés d'en face ont dépensé la bagatelle de 186 millions au titre de la rénovation urbaine et ont construit un mur de Berlin d'obstructions et de frustrations en travers de la route du succès. En 1964, quand les modifications à la loi nationale sur l'habitation relatives au financement des projets de rénovation urbaine furent adoptées, elles ont été mises en application en trois étapes. Une aide fut promise pour le finance-